

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION,  
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL  
NATIONAL DE LA TRANSITION**

-----  
**C A B I N E T**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(MCOM-CRCNT N° 012 - 2015)

-----  
**T. Frédéric A.K. NIKIEMA**

**Ouagadougou, le 25 mars 2015**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,  
le mercredi 25 mars 2015,  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 14 H 00 mn,  
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO,  
Président de la Transition, Président du Faso,  
Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

Le Conseil a examiné sept (07) projets de loi et adopté trois (03) rapports.

**Le premier projet de loi** porte autorisation de ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, adopté le 27 juin 2013.

Ce projet de loi vise à rendre accessible les textes imprimés aux handicapés visuels, à développer davantage la culture burkinabè et à parachever l'engagement du Burkina Faso dans la lutte contre la discrimination.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le deuxième projet de loi** porte autorisation de ratification de trois Conventions de droit international humanitaire.

La première convention est relative à l'interdiction de l'utilisation des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles.

La deuxième convention concerne le Protocole III aux Conventions de Genève du 12 août 1949, relatif à l'adoption d'un signe distinctif additionnel.

La troisième convention est un Protocole relatif aux restes explosifs de guerre, adopté le 28 novembre 2003.

Ce projet de loi vise à matérialiser les engagements pris par le Burkina Faso lors des conférences internationales à Genève en 2010 et à Abuja en septembre 2010 et en novembre 2013.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le troisième projet de loi** porte autorisation de ratification de l'amendement de Doha au protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

Ce projet de loi vise à faciliter la participation du Burkina Faso au débat international relatif au Protocole de Kyoto et à permettre à notre pays de bénéficier des avantages y afférents.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le quatrième projet de loi** porte autorisation de ratification de la Convention relative à la création de l'Agence panafricaine de la grande muraille verte adoptée à N'Djaména, le 17 juin 2010.

Ce projet de loi vise à élargir les opportunités de mobilisation des ressources pour notre pays et à parachever son engagement dans la lutte contre la désertification.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le cinquième projet de loi** porte autorisation de ratification de la Convention sur la coopération transfrontalière adoptée le 27 juin 2014 à Malabo.

Ce projet de loi vise à promouvoir la coopération transfrontalière, à rendre plus aisé le règlement pacifique des différends frontaliers et à faciliter la délimitation et la démarcation des frontières entre Etats.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le sixième projet de loi** porte autorisation de ratification de l'Accord général de coopération économique, technique et commerciale entre les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Ce projet de loi vise à faciliter le transfert des capitaux et les investissements, l'échange d'experts et d'équipements techniques et la promotion des échanges commerciaux entre les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le septième projet de loi** porte autorisation de ratification des amendements aux Statuts de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ensemble ses annexes adoptés à Mexico, le 27 septembre 1970.

Cette ratification permet à notre pays de se conformer à ses engagements à l'Organisation mondiale du tourisme pour une entrée en vigueur de ses Statuts.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi au Conseil national de la Transition.

**Le premier rapport** est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Norvège auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément et la nomination de Madame Hege **HERTZBERG**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Norvège auprès du Burkina Faso, avec résidence à Accra en République du Ghana.

**Le deuxième rapport** est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Grande-Bretagne auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément et la nomination de Monsieur Jon **BENJAMIN**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Grande-Bretagne auprès du Burkina Faso, avec résidence à Accra en République du Ghana.

**Le troisième rapport** est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément et la nomination de Monsieur Mohamed **AINSEUR**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Burkina Faso, avec résidence à Ouagadougou.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE**

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

**Le premier rapport** est relatif aux travaux de la Commission de réflexion sur le Hadj 2015.

Les travaux font ressortir des propositions relatives au volet sanitaire des pèlerins, au recrutement des agences de voyage, au comité de suivi des pèlerins, à la gestion des visas, au choix du transporteur et au chronogramme.

Le Conseil a instruit les ministres concernés à prendre les dispositions nécessaires pour améliorer l'organisation du Hadj conformément aux recommandations de la Commission de réflexion sur le Hadj 2015.

**Le deuxième rapport** est un décret portant organisation du pèlerinage à la Mecque.

Ce décret vise la relecture du décret n°2012-495/PRES/PM/MATDS/MEF/MTPEN/MAECCR/MCT du 14 juin 2012 régissant l'organisation du pèlerinage à la Mecque.

Son adoption permet de renouveler le Comité national de suivi du pèlerinage à la Mecque et de prendre en compte le Secrétariat permanent de suivi des pèlerinages religieux dans le dispositif d'organisation du pèlerinage musulman.

**Le troisième rapport** est relatif à la gestion des frontières terrestres du Burkina Faso.

Le Burkina Faso partage environ **3 615** kilomètres de frontière avec six (06) pays. Sur ce total, **2 265** kilomètres soit environ **60%** sont entièrement délimités et démarqués. Il reste environ **1 350** kilomètres dont **354** kilomètres délimités mais non bornés et **996** kilomètres non délimités et non démarqués. Conformément à l'échéance de l'Union africaine, le Burkina Faso a environ **40%** de frontières à matérialiser d'ici à 2017.

L'adoption de ce rapport permet la mise en œuvre du processus de bornage de la frontière Burkina-Niger et la poursuite du règlement du différend frontalier Burkina-Bénin.

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a adopté un décret portant cession du permis d'exploitation industrielle de petite mine d'or de la société **STREMCO SA**, confrontée à des difficultés techniques, à la société **Komet Ressources Afrique SA**.

L'adoption de ce décret permet de relancer les activités de cette mine d'or située à Guiro et Diouga, dans les provinces du Namentenga et du Séno, de générer des emplois directs et des recettes au profit du budget de l'Etat.

### **I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

Le Conseil a adopté un décret modifiant le décret n°2013-853/PRES/PM/MICA du 03 octobre 2013 portant organisation du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat.

Ce décret complète le décret n°2013-853/PRES/PM/MICA du 03 octobre 2013 portant organisation du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat par l'ajout d'un alinéa en son article 58 précisant le rang hiérarchique des chefs de département du Centre national de la propriété industrielle.

Son adoption vise un fonctionnement optimal des différents départements et services du Centre national de la propriété industrielle (CNPI) en vue d'un meilleur accomplissement de ses missions.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil le bilan du séjour de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Yacouba Isaac ZIDA, les 20 et 21 mars 2015 dans la Région du Centre-Nord.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur le Premier ministre a procédé au lancement des activités préparatoires du 11 décembre 2015 à Kaya et échangé avec les forces vives de la Région.

**II.2.** Le ministre de l'Industrie du commerce et de l'artisanat a fait au Conseil une Communication relative à la problématique de la distribution du sucre au Burkina Faso.

Il ressort de cette communication que la SN SOSUCO rencontre d'énormes difficultés pour écouler sa production estimée à 30 000 tonnes sur une consommation nationale de 120 000 tonnes par an.

Le gap est comblé par des importations soumises à une autorisation du ministre en charge du commerce appuyé par un Observatoire de lutte contre la fraude du sucre.

Le Conseil a instruit le ministre en charge du dossier à prendre des mesures conservatoires pour un assainissement du marché du sucre et pour une meilleure visibilité dans le suivi des autorisations spéciales d'importer.

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

- Madame Haridiata **DAKOURE/SERE, Mle 30 040 G**, Magistrat, grade terminal, classe exceptionnelle, à la retraite est nommée membre du Conseil constitutionnel ;
- Monsieur Anatole Gomtirbou **TIENDREBEOGO, Mle 01 740 W**, Ministre plénipotentiaire classe exceptionnelle, à la retraite, est nommé membre du Conseil constitutionnel ;
- Monsieur Bouraima **CISSE**, Commissaire de police à la retraite, est nommé membre du Conseil constitutionnel.

#### **B. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE**

- Monsieur François Xavier **BAMBARA, Mle 52 153 B**, Economiste, 1<sup>er</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé conseiller spécial ;
- Monsieur Oumarou **NAO, Mle 32 168 E**, Maître assistant à l'université de Ouagadougou, catégorie P3, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller spécial en remplacement de Monsieur Jean Baptiste Justin **BOUDA**;
- Monsieur Nicolas **ZEMANE, Mle 118 945 L**, Enseignant d'université, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller spécial ;
- Madame Adama **VIGNIGBE/OUEDRAOGO, Mle 77 749 M**, Juriste gestionnaire des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chef du Département de la Gouvernance politique et juridique ;

- Monsieur Dieudonné **GOUNGOUNGA, Mle 28 489H**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef du Département de la gouvernance économique et financière ;
- Monsieur Charles Luanga **OUEDRAOGO, Mle 52 111 N**, Ingénieur du développement rural, est nommé chef du département du développement durable et des infrastructures ;
- Madame Ramata **SAKANDE/DRABO, Mle 59 689 S**, Conseiller en gestion des ressources humaines, est nommée Chef du département de la gouvernance sociale ;
- Madame Yvonne **ROUAMBA/GUIGMA, Mle 59 695 D**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chef du département de la gouvernance administrative et locale ;
- Monsieur Amado **OUEDRAOGO, Mle 75 411 P**, Economiste, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des marchés publics et du suivi des projets ;
- Monsieur B. Olivier **SAWADOGO, Mle 28 503 H**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Coordonnateur du Programme socio-économique d'urgence de la Transition (PSUT);
- Monsieur Julien **TOUGOURI**, Gestionnaire de projets, est nommé Expert en suivi et évaluation à l'Agence de partenariat pour le Développement (APD-BURKINA) ;
- Monsieur Abdoulaye **SEDEGO, Mle 58 461 M**, Inspecteur du Trésor, est nommé Expert chargé des questions juridiques à l'Agence de partenariat pour le Développement (APD-BURKINA) ;

- Madame Koudougou Marie Georgette **SALO/KABRE, Mle 24 153 G**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Expert en administration et finances à l'Agence de partenariat pour le Développement (APD-BURKINA).

### **C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

- Monsieur Alexandre **YOUGBARE, Mle 34 245 S**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 2<sup>ème</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar au Sénégal.

### **D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Monsieur Michel **PARE, Mle 51 198 S**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la Solde ;
- Monsieur Souleymane **KONE, Mle 37 243 R**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'exécution budgétaire ;
- Monsieur Lassané **OUEDRAOGO, Mle 46 247 M**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'informatisation et des statistiques du budget ;
- Monsieur Ben Ismaël Aimé **OUATTARA, Mle 212 309 M**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;

- Monsieur Philippe **ZANE, Mle 96 919 B**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Hyacinthe **TAMALGO, Mle 59 896 G**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Kiswendsida Jean Paul **KYELEM, Mle 208 057 W**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Gommetekba Toussaint **DIPAMA, Mle 216 137 T**, Administrateur des services financiers, 1<sup>er</sup> grade, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la Coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Mahamadi **SAVADOGO, Mle 57 435 Y**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable à l'Institut des sciences (IDS) ;
- Monsieur M'pa Sanon **SANOGO, Mle 216 179 S**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> Classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable du Centre d'éducation spécialisée et de formation (CESF) de Gampéla ;
- Monsieur Sié Mathieu **DA, Mle 32 095 F**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable du Centre agricole polyvalent de Matourkou (CAP-Matourkou) ;
- Monsieur Mahamadou **OUATTARA, Mle 53 567 C**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable de l'Autorité de mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) ;
- Monsieur Dieudonné **OUEDRAOGO, Mle 58 454 K**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable du

Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ;

- Monsieur Issoufou **OUEDRAOGO, Mle 111 091 C**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina) ;
- Monsieur Mandéma Jean-Baptiste **SANKARA, Mle 208 033 Z**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Agent comptable de l'Agence burkinabè de normalisation et de la métrologie (ABNORM) ;
- Madame Judith Félicité **COMPAORE, Mle 119 279 F**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Agent comptable du Centre Muraz.

#### **E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

- Monsieur Koudbila dit David **TIEMTORE, Mle 207 971 J**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Développement des marchés des produits agricoles ;
- Monsieur Pascal **ZONGO, Mle 24 164 G**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des intrants et du Développement des productions végétales (DIDPV) ;
- Monsieur Donkora **KAMBOU, Mle 83 980 E**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la restauration, de la conservation et de la récupération des sols ;

- Monsieur Frédéric **DABIRE, Mle 57 452 J**, Ingénieur agronome , 2<sup>ème</sup> grade, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Développement des technologies d'irrigation ;
- Madame Bénédicte **OUEDRAOGO/AKOTIONGA, Mle 207 974 A**, Nutritionniste, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la transformation, de l'alimentation, de la promotion des normes et de la qualité nutritionnelle des produits agricoles ;
- Monsieur Tasré **BOUDA, Mle 207 913 J**, Economiste Planificateur, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du développement de l'entreprenariat agricole ;
- Monsieur Martin de Porrès **TANGA, Mle 28 976 P**, Ingénieur du génie rural, 2<sup>ème</sup> grade, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la législation, de la réglementation et des normes d'assainissement ;
- Monsieur Fousseni **PALENFO, Mle 103 676 V**, Ingénieur du génie sanitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la promotion de l'assainissement ;
- Monsieur Yasseya **GANAME, Mle 216 305 J**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la programmation, du suivi et de l'évaluation ;
- Monsieur Wendpagnangdé Ousmane **KABORE, Mle 207 972 L**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des Ecoles et centres de formation professionnelle ;
- Monsieur Christophe **KIEMTORE, Mle 17 129 G**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'organisation des producteurs et de l'appui aux institutions rurales;

- Monsieur Blaise **YODA, Mle 104 514 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la législation, de la réglementation et de la sécurisation foncière ;
- Madame Nadine **NARE/OUERECE, Mle 118 323 P**, Juriste, 1<sup>ère</sup> catégorie, échelle B, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la législation et de la réglementation (DLR) ;
- Monsieur Salif **TENTIKA, Mle 91 333 E**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la mécanisation et du machinisme agricole ;
- Monsieur Sakma Constant **YAMEOGO, Mle 31 886 B**, Ingénieur d'agriculture, est nommé Directeur de la vulgarisation et de la recherche développement ;
- Monsieur Lucien **SAWADOGO, Mle 26 825 F**, Ingénieur agronome, est nommé Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement ;
- Madame Ratoussian Aline **KABORE/KOMI, Mle 208 109 B**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des études et de l'information sur l'eau ;
- Monsieur Toro **BORO, Mle 27 053 V**, Ingénieur du génie rural, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la programmation et du suivi-évaluation ;
- Monsieur Alassaoun **SORI, Mle 33 948 N**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'approvisionnement en eau potable ;
- Madame Seïmata **OUBIAN/DERRA, Mle 212 652 H**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la mobilisation des ressources en eau ;

- Monsieur Baoudassom Victor Charles Adolphe **ZANGRE, Mle 57 442 Y**, Ingénieur agronome, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des aménagements hydro-agricoles ;
- Monsieur Adama **SAVADOGO, Mle 25 736 V**, Ingénieur agronome, est nommé Directeur de la programmation et du suivi-évaluation ;
- Monsieur Boukaré Sébastien **YOUGBARE, Mle 207 918 J**, Informaticien, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Modou **ZEI, Mle 19 217 J**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire des Balé ;
- Monsieur Yacouba **NANGO, Mle 31 892 R**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Bam ;
- Monsieur Ouango **KOALA, Mle 96 810 U**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire des Banwa ;
- Monsieur Etienne **NANA, Mle 26 932 P**, Ingénieur d'agriculture, 2<sup>ème</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Bazèga ;

- Monsieur Daouda **BAMBA, Mle 216 978 D**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Bougouriba ;
- Monsieur Ismaël **PARE, Mle 91 318 D**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Boulgou ;
- Monsieur Jean-Marie **BAZYOMON, Mle 36 099 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Boulkiemdé ;
- Monsieur Mathias **BADO, Mle 91 344 E**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Comoé ;
- Monsieur Boukaré **NAKOULMA, Mle 19 216 L**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Ganzourgou ;
- Monsieur Issa Sidy Moctar **OUEDRAOGO, Mle 69 344 D**, Conseiller d'agriculture, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Gnagna ;

- Monsieur Issa **KOUADIMA, Mle 96 836 B**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Gourma ;
- Monsieur Marius **SANON, Mle 25 722 M**, Ingénieur agronome, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Houet ;
- Monsieur Tieriffar Placide **HIEN, Mle 19 243 K**, Conseiller d'agriculture, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Ioba ;
- Monsieur Julien **OUEDRAOGO, Mle 91 385 G**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Kadiogo ;
- Monsieur Sissandebé Albert **TRAORE, Mle 25 604 J**, Ingénieur en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Kéné Dougou ;
- Monsieur Patrice Léonard **ZONG-NABA, Mle 25 155 D**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Komondjoari ;

- Monsieur Y. Pascal **BOURGOU, Mle 069 361 S**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Kompienga ;
- Monsieur Bonou **TRAORE, Mle 91 326 C**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Kossi ;
- Monsieur Justin **KANLA, Mle 207 491 H**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Koulpelogo ;
- Monsieur Maurice **COMPAORE, Mle 216 296 J**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Kouritenga ;
- Monsieur Salam **OUEDRAOGO, Mle 25 405 A**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Kourwéogo ;
- Monsieur Bakoiba **DIANE, Mle 31 899 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Léraba ;

- Monsieur Benjamin **SOUBEIGA, Mle 96 831 Y**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydraulique, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Lorum ;
- Monsieur Bakassa **KONE, Mle 25 608 R**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Mouhoun ;
- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO, Mle 91 317 P**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Namentenga ;
- Monsieur Dakonné **KI, Mle 19 237 F**, Conseiller d'agriculture, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Nayala ;
- Monsieur T. Eugène **OUEDRAOGO, Mle 12 116 K**, Conseiller d'agriculture, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de l'Oubritenga ;
- Monsieur Sommaïla **BADINI, Mle 25 620 P**, Ingénieur d'agriculture, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de l'Oudalan ;

- Monsieur Raymond **ZEMBA, Mle 104 744 A**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Passoré ;
- Monsieur Brahima **GNEME, Mle 91 358 X**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Poni ;
- Monsieur Ousmane **KABORE, Mle 031 906 Y**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Sanguié ;
- Monsieur Kayaba Sidiki **OUEDRAOGO, Mle 91 349 M**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Sanmatenga ;
- Madame Bibata **SERME, Mle 245 348 U**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Séno ;
- Monsieur Yamba **KIENTEGA, Mle 33 909 J**, Ingénieur de vulgarisation, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Sissili ;

- Monsieur Ibréïma **OUEDRAOGO, Mle 25 156 P**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Soum ;
- Monsieur Do **DAO, Mle 26 834 H**, Ingénieur agronome, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Sourou ;
- Monsieur Seydou **ZAREI, Mle 96 813 W**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire de la Tapoa ;
- Madame Alizatou **WANDAOGO, Mle 212 660 E**, Ingénieur de Génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Tuy ;
- Monsieur Alexis Constatin **TOE, Mle 91 363 M**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Yagha ;
- Monsieur Boubacar **BARRY, Mle 31 903 P**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Yatenga ;

- Monsieur Bakary **SERME, Mle 33 906 W**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Ziro ;
- Monsieur Kiswendsida Nicodème **ZOUNGRANA, Mle 96 845 B**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Zondoma ;
- Monsieur Gaoussou **NADIE, Mle 207 949 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Zoundwéogo.

#### **F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

- Monsieur T. Patrice **DISSONGO, Mle 20 180 S**, Conseiller de presse et techniques de l'information, 3<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mathieu **BONKOUNGOU, Mle 19 265 E**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 3<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mamoudou **BARRY, Mle 23 864 U**, Administrateur civil, 3<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Athanase **TRAORE, Mle 28 403 Z**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Ponné **ZONG-NABA, Mle 15 343 Y**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Mariam **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 32 489 D**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2<sup>ème</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Yaya Tamani **GNANOU, Mle 26 877 Y**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Seydou **DRAME, Mle 17 185 V**, Conseiller de presse et techniques de l'information, 2<sup>ème</sup> grade, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Issa Constant **SIMPORE, Mle 66 260 D**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur René **OUEDRAOGO, Mle 25 507 T**, Conseiller de presse et techniques de l'information et de la communication, 3<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des médias ;
- Monsieur Koka Hervé **SEOGO, Mle 212 586 D**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;

- Madame Babougui Miniratou **SONDO/TIETIEMBOU, Mle 238 604 C**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice de la formulation des politiques ;
- Madame Hado Isabelle **TAPSOBA, Mle 220 684 J**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame Hanlokou Eugénie **ZIDA/BICABA, Mle 247 663 U**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice de la Prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Adama **TIEMTORE, Mle 238 600 L**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Madame Habibou **ZOUNGRANA/BARRY, Mle 34 394 W**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2<sup>ème</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chef de département communication internationale au Service d'information du Gouvernement ;
- Monsieur Barnabé **KIEMTAREMBOUM, Mle 32 113 E**, Conseiller de presse et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef de département données et webdiffusion au Service d'information du Gouvernement ;
- Monsieur Sidzabda Emmanuel **YAMEOGO, Mle 84 859 Z**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef de département rédaction et rapports au Service d'information du Gouvernement ;

- Madame Pabèbyam Pauline **KABORE, Mle 102 956 N**, Journaliste, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chef de département productions et communication au Service d'information du Gouvernement ;
- Monsieur Ardjouma **FAYAMA, Mle 92 937 M**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la législation et de la coopération ;
- Monsieur Kayaba Arsène **MOUMOULA, Mle 26 876 W**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du patrimoine et des médias ;
- Monsieur Gueswindé Antoine **KINDA, Mle 014 996 B**, Journaliste, est nommé Directeur du suivi et du développement des médias ;
- Monsieur Abdoulaye **OUASSIN, Mle 28 801 P**, Journaliste, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'organisation événementielle.

## **G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME**

- Monsieur Jean-Paul **KOUDOUGOU, Mle 47 619 D**, Conservateur de Musée, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du Musée national ;
- Monsieur Nifabro Serge **PALENFO, Mle 216 786 S**, Administrateur des services touristiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB) ;

- Monsieur Vincent **SEDOGO, Mle 225 608 Y**, Chercheur, grade terminal, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du patrimoine culturel.

## **H. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS**

- Monsieur Issiaka **SIGUE, Mle 25 641 U**, Administrateur civil, 2<sup>ème</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions.

## **I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE**

- Monsieur Eric Nakaossébgandin **TOUGOUMA, Mle 51 326 X**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Clotaire **NANGA, Mle 49 165 N**, Pharmacien, 1<sup>er</sup> grade, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Jean Sibibri **RAMDE, Mle 247 487 E**, Conservateur d'archives, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Saïdou **SAVADOGO, Mle 32 154**, Gestionnaire des services de santé, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Harouna **KADIO, Mle 130 478 K**, Magistrat, 3<sup>ème</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Pierre Frédéric **BALMA, Mle 55 901 U**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional (CHR) de Ouahigouya ;

- Monsieur Soungalo **OUATTARA, Mle 113 029 K**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional (CHR) de Dédougou.

## **J. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

- Monsieur Sansan Brou Alca **DA, Mle 21 603 Z**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale des enseignants du primaire de Gaoua ;
- Monsieur Karim **KABORE, Mle 33 681 D**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'enseignement de base privé ;
- Monsieur Bénéwendé Bonaventure **SEGUEDA, Mle 48 454 W**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Boukaré Jean Hubert **KINDA, Mle 20 041 X**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Abdel Aziz **DAO, Mle 20 849 H**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, est nommé Directeur de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives ;
- Madame Pauline Marie **BAGRE/NINKIEMA, Mle 11 191 V**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation des Cascades ;

- Monsieur Raymond **KIENDREBEOGO, Mle 022 015 E**, Inspecteur de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Centre-Est ;
- Monsieur Managabamba Rasmané **OUEDRAOGO, Mle 43 478 E**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation des Hauts-Bassins.

#### **K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

- Monsieur Teyoué Benoit Joseph **BATIENO, Mle 258 306 Z**, Professeur des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Chef de département de la bioéthique végétale et des législations sur les ressources phytogénétiques ;
- Monsieur Sougalo **SOULAMA, Mle 49 957 F**, Ingénieur de recherche, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef de département des ressources phytogénétiques forestières et médicinales ;
- Monsieur Mahamadi **OUEDRAOGO, Mle 57 091 H**, Ingénieur de recherche, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Chef de département des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

## **L. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

- Monsieur Ibrahim **MAIGA, Mle 214 560 U**, Attaché en études et analyses, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Mathias **OUEDRAOGO, Mle 46 060 H**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques des Balé ;
- Monsieur Wendpanga Jacques Ismaël **TARAMA, Mle 109 227 X**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques des Banwa ;
- Madame Koumbou Asséto **COMPAORE/BONCOUNGOU, Mle 31 936 H**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Bazéga ;
- Monsieur Zakaria **OUANDAOGO, Mle 32 289 L**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques de la Bougouriba ;
- Monsieur Sié Jean de Dieu **DA, Mle 216 851 P**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Boulgou ;

- Monsieur Hassime **RABO, Mle 47 802 A**, Inspecteur des eaux et forêts, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Boulkièmdé ;
- Monsieur Drissa **GO, Mle 25 020 M**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Ganzourgou ;
- Monsieur Soumaïla Bernard **TOUGMA, Mle 109 229 M**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Ioba ;
- Madame Aminata **MILLOGO/PARE, Mle 31 935 V**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Kéné Dougou ;
- Monsieur Justin **PARE, Mle 110 798 E**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques de la Kossi ;
- Monsieur Boukari **OUEDRAOGO, Mle 46 172 S**, Contrôleur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Koulpelgo ;
- Monsieur Ousséini **OUEDRAOGO, Mle 29 647 R**, Contrôleur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Loroum ;

- Monsieur Boukaré **ILBOUDO, Mle 31 937 D**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Mouhoun ;
- Monsieur Grégoire **BAZIE, Mle 25 015 B**, Contrôleur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Nahouri ;
- Monsieur Abdoulaye **GOUEM, Mle 22 339 B**, Ingénieur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Namentenga ;
- Monsieur Moukailou **DORINTA, Mle 109 228 L**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Nayala ;
- Monsieur Issaka **ZINA, Mle 109 239 Y**, Contrôleur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Noubiel ;
- Monsieur Passolognaba Ismaël **ROUAMBA, Mle 42 863 J**, Contrôleur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Passoré ;
- Monsieur Kogbila Hamadé **OUEDRAOGO, Mle 22 472 U**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Sanguié ;

- Monsieur Hamadé **BELEM, Mle 41 758 H**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Sanmatenga ;
- Monsieur Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 46 079 T**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Tuy ;
- Madame Kaligueta **SANKARA/ZOUNGRANA, Mle 46 062 X**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Environnement et des ressources halieutiques du Yatenga ;
- Monsieur Bassan André **BAZONGO, Mle 25 026 Y**, Contrôleur des eaux et forêts, 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Zandoma ;
- Monsieur Nongbila Eugène **BALMA, Mle 109 226 Z**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement et des ressources halieutiques du Ziro.

#### **M.AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

- Monsieur Frédéric **KABORE, Mle 77 995 D**, Economiste planificateur, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Iwaogo Antoine **BILGO**.

## **N. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS**

- Monsieur Poko Francis **NAKOULMA, Mle 21 627 C**, Inspecteur de la jeunesse et des sports, 3<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Bazoin **BAKO, Mle 18 687 W**, Inspecteur de la jeunesse et des sports, 3<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur kiswendsida Vincent de Paul **NIKIEMA, Mle 52 188 E**, Inspecteur du Trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances ;
- Monsieur Mory **SANOU, Mle 27 060 D**, Professeur certifié d'Education physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des sports ;
- Monsieur Arsène Magloire Mathurin Sidbéwendin **ZABRE, Mle 15 224 G**, Professeur certifié d'Education physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des Etudes et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Tahirou **NACRO, Mle 35 945 B**, Inspecteur d'éducation populaire de la jeunesse et des sports, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur Régional des sports et des loisirs du Centre.

## **III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

**Le premier décret** nomme de Monsieur Adama Ally **GANAME, Mle 59 637 X**, Administrateur des services financiers, Administrateur au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER).

**Le deuxième décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Bureau national des sols (BUNASOLS).

**Au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire :**

- Monsieur Seydina Oumar **TRAORE, Mle 104 519 H**, Ingénieur hydrogéologue.

**Au titre du ministère des Ressources animales :**

- Monsieur Idrissa **KABORE, Mle 16 990 N**, Ingénieur d'élevage.

**Le troisième décret** renouvelle le mandat d'Administrateur de Madame Rachel **OUEDRAOGO/FAYAMA, Mle 49 112 Y**, Administrateur des services financiers, au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration du Bureau national des sols (BUNASOLS).

## **B. MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

**Le premier décret** nomme Monsieur Mohamadi **TIEGNA, Mle 118 937 J**, Elève Conseiller en Sciences et techniques de l'information et de la communication, Administrateur représentant les élèves au Conseil d'administration de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC).

**Le deuxième décret** nomme les personnes ci-après administrateurs au Conseil d'administration de la Radiodiffusion-télévision du Burkina (RTB).

**Au titre du ministère de la Communication, chargé des relations avec le Conseil national de la Transition :**

- Madame Hortense Marie Marthe **ZIDA/KANKYONO, Mle 29 440 P**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication.
- Madame Pabèbyam Pauline **KABORE, Mle 102 956 N**, Journaliste.

**Au titre du Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la culture (SYNATIC) :**

- Monsieur Harouna **BOENA, Mle 34 251 K**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication.

**Au titre du Syndicat des techniciens et ouvriers burkinabè (STOB) :**

- Monsieur Paul Kouliga **KABRE, Mle 19 169 V**, Assistant en sciences et techniques de l'information et de la communication.

**Le troisième décret** nomme Madame Hortense Marie Marthe **ZIDA/KANKYONO, Mle 29 440 P**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, Présidente du Conseil d'administration de la Radiodiffusion-télévision du Burkina.

**C. MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Milles Rodolphe **SOMDA, Mle 32 808 A**, Instituteur principal, Administrateur représentant le personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien (ATOS) au Conseil d'administration de l'Université de Koudougou.

Le Ministre de la Communication,  
Chargé des Relations avec le Conseil  
National de la Transition,  
Porte-parole du Gouvernement

**T. Frédéric A.K. NIKIEMA**